

## Comité départemental d'éducation pour la santé de Seine-Saint-Denis

*Un organisme associatif d'intervention de terrain  
et de formation initiale et continue*

1/10

### REFERENCE CLIENTS

Promotion de la santé - Education pour la santé - Prévention

*Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

## Pourquoi choisir le CODES 93 ?

Le CODES 93 est un organisme de formation associatif qui déploie une offre de service basée sur des valeurs et des principes d'action de la promotion de la santé.

La finalité de ses missions est d'améliorer la santé des populations.

Les programmes du CODES 93 s'inscrivent dans les priorités régionales de santé publique. Ils répondent également au plus près des besoins analysés des populations ciblées.

Depuis 29 ans, le CODES 93 intervient auprès des populations, il forme et accompagne les professionnels en formation initiale et continue, en inter et en intra, sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et plus largement en Ile-de-France.

Il apporte des expertises méthodologique, thématique et populationnelle.

Les professionnels, internes et externes, du CODES 93 sont des spécialistes de la promotion de la santé : directeur, chargés de projet, formateurs consultants, formateurs, animateurs...

Fort de ses partenariats avec les structures sanitaires, sociales, médico-sociales, éducatives sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, il est légitimé dans ses pratiques professionnelles par ses pairs et par les financeurs.

*Dans le cadre du décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, ce document est produit par le CODES 93 est déposé sur la plateforme prévue à cet effet : DATADOCK.*

*Critère 4. La qualification professionnelle et la formation professionnelle du personnel en charge de la formation*

*Indicateur 4.3. Capacité du CODES 93 à produire des références*

## SOMMAIRE :

3/10

DU LOCAL AU NATIONAL, LES PARTENARIATS FORTS DU CODES 93 AVEC LES ACTEURS DES SECTEURS  
SANITAIRES, SOCIAUX, EDUCATIFS..... 4

LE CODES 93 FORME ET ACCOMPAGNE RESEAUX ET INSTITUTIONS, PROFESSIONNELS ET  
POPULATIONS..... 6

**DU LOCAL AU NATIONAL, LES PARTENARIATS FORTS DU CODES 93 AVEC LES  
ACTEURS DES SECTEURS SANITAIRES, SOCIAUX, EDUCATIFS**

## En Seine-Saint-Denis

- les villes : par l'intermédiaires des Ateliers Santé Ville, des Centres Municipaux de santé, des Centres Communaux d'Action Sociale (Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Epinay-sur-Seine...)
- le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
- les Missions Locales
- l'Ecole de la Deuxième Chance du 93
- les Espaces dynamiques d'insertion
- l'Assurance Maladie (CPAM) du 93
- l'Université Paris 13
- l'Etat : Education Nationale, Délégation Territoriale de l'ARS-IDF
- les associations : Ligue contre le Cancer, Profession Banlieue, Mission Métropolitaine de prévention des Conduites à Risque

## En région

- l'ARS-IDF
- la Mutualité Française - IDF
- le Pôle Ressources Education Thérapeutique du Patient
- les associations régionales: Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme et des Addictions d'Île-de-France, l'Association AIDES, le Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida

## Au niveau national

- Fédération Nationale d'Education et de promotion des la Santé (FNES)
- Institut National de Prévention et d'éducation pour la santé (INPES) - Santé Publique France
- Institut Renaudot
- Laboratoires de recherche : Unité de recherche en épidémiologie nutritionnelle (UREN) et le Laboratoire d'étude des pratiques en santé (LEPS) de l'Université Paris 13
- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)

## LE CODES 93 FORME ET ACCOMPAGNE RESEAUX ET INSTITUTIONS, PROFESSIONNELS ET POPULATIONS

Le CODES 93 forme et accompagne les professionnels :

- de réseaux : école de la deuxième chance, espace dynamique d'insertion, centre maternel et infantile, mission locale...
- d'institutions : Protection judiciaire de la jeunesse, Education nationale...

Il intervient également directement auprès des populations cibles de ces structures dans le cadre de formations de prévention dans une démarche d'éducation pour la santé.

## Le réseau de l'École de la deuxième chance

De nombreux jeunes sortent du système scolaire sans diplôme ni qualification et ne parviennent pas à trouver un emploi. Or, les entreprises peinent à recruter, notamment sur les postes de première qualification. C'est à partir de ce double constat qu'est créé en novembre 2001 l'Association Ecole de la Deuxième Chance en Seine-Saint-Denis. Elle forme en alternance, à un métier choisi, de jeunes adultes de 18 à 25 ans sans diplôme ni qualification. En Seine-Saint-Denis, elle accueille plus de 600 jeunes par an sur quatre sites : La Courneuve, Bobigny, Rosny-sous-Bois et Sevran.

7/10

- ➔ **Le CODES 93 a initié ce partenariat en octobre 2016. Il forme les professionnels des quatre sites du territoire ainsi que les jeunes en insertion. Les actions ont pour thème la santé globale : vie affective et sexuelle, conduites addictives, sommeil, stress, nutrition... Les actions de formations se déroulent en intra et en inter.**

## Le dispositif des Espaces Dynamiques d'Insertion

Engagée depuis 1996 en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes de niveau infra V (CAP/BEP), la Région a mis en place plusieurs mesures destinées aux jeunes de 16-25 ans ayant quitté le système scolaire sans diplôme ou sans qualification.

Le programme « Espace dynamique insertion » permet la prise en compte globale de tous les problèmes rencontrés par ces jeunes et de lever les difficultés qui constituent un frein à leur insertion professionnelle.

- ➔ **Depuis 2014, le CODES 93 intervient au sein des espaces dynamiques d'insertion. Il y forme les professionnels ainsi que les jeunes en insertion sur le thème de la santé globale et du développement des compétences psychosociales. En plus d'actions de formation en intra, il met en œuvre des actions de formation en inter.**

## Les missions locales

Créées en 1982, les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes aident les jeunes en difficulté à résoudre l'ensemble des problèmes entravant leur insertion. 14 missions locales sont implantées sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Il s'agit d'espaces au service des jeunes de 16 à 25 ans. Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé et d'un accompagnement global en fonction de sa situation et reçoit ainsi les réponses aux questions d'emploi, de formation, de logement et de santé.

- ➔ **Le CODES 93 forme et accompagne les professionnels et les jeunes sur les thématiques de santé des Missions Locales de Seine-Saint-Denis depuis 2012 : la vie affective et sexuelle, les conduites addictives, les compétences psychosociales, la gestion du stress, le sommeil, la nutrition...**

## Les centres d'hébergement mères - enfants

L'accueil mère-enfant a pour objectif d'aider les femmes enceintes ou les mères isolées accompagnées d'enfants de moins de trois ans et qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique, dans le but d'éviter les abandons d'enfants.

C'est en vertu de l'article 221-2 du Code de l'Action Sociale et Familiale, que chaque département doit disposer de structures d'accueil pour ces femmes.

Les femmes accueillies peuvent être hébergées en foyer collectif ou dans un réseau d'appartements. Cet hébergement permet aux mères de bénéficier d'une formation professionnelle adaptée, de rechercher ou d'exercer un emploi. La durée du séjour des femmes est initialement prévue pour une période de 6 mois renouvelable, avec un maximum de 3 ans. Le Conseil Général est gestionnaire des Établissements d'Accueil Mère-Enfant ou peut en confier la gestion à une association.

8/10

➔ **A l'issue d'un diagnostic élaboré en 2016, le CODES 93 met en œuvre des formations intra pour les professionnels, sur le thème de l'éducation nutritionnelle et la précarité.**

## Le réseau des ateliers santé ville

L'Atelier santé ville est à la fois une démarche locale et un dispositif public qui se situe à la croisée de la politique de la ville et des politiques de santé, dont l'objectif est de contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé :

- mise en place par le Comité interministériel de la Ville en 1999, la démarche Atelier santé ville s'inscrit dans la loi relative à la lutte contre les exclusions, qui a pour objectif d'améliorer la santé de la population et en particulier des plus démunis, et s'articule avec les priorités régionales des programmes d'accès à la prévention et aux soins (Praps). L'ASV s'inscrit ensuite dans la Loi de Santé publique du 9 août 2004.
- elle s'insère dans le dispositif contractuel de la politique de la ville entre la collectivité territoriale (commune, EPCI) et l'Etat. L'ASV anime, renforce et adapte les différents axes de la politique de santé publique au niveau local.

La Seine-Saint-Denis a été le territoire d'expérimentation des ASV dès 2001, elle totalise en 2012 24 ASV, soit le département d'Île-de-France le plus pourvu en ASV.

➔ **Le CODES 93 travaille en partenariat avec les ASV depuis 2014. Les actions de formation et d'accompagnement des professionnels - mises en œuvre en intra - ont majoritairement pour thème l'éducation nutritionnelle et les personnes en situation de précarité.**

## La protection judiciaire de la jeunesse

La Protection judiciaire de la jeunesse déploie une stratégie nationale « PJJ promotrice de santé ». Ce projet vise à promouvoir la santé globale telle que définie par l'OMS et selon les valeurs et principes de la Charte d'Ottawa.

Au travers d'une convention établie à un niveau régional entre l'Agence Régionale de Santé et la protection judiciaire de la jeunesse, la délégation territoriale de la PJJ soutient depuis 2010 un partenariat avec le CODES 93 pour promouvoir la santé globale des mineurs pris en charge par les services de la DT PJJ 93.

9/10

➡ **Depuis 2010, le CODES 93 intervient en partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse :**

- **auprès des jeunes sur les thématiques de santé globale : relation affective et sexuelle, conduites addictives, sommeil, stress, compétences psychosociales, nutrition...**
- **Il met également en œuvre - en intra - des accompagnements méthodologiques et des journées d'échanges de pratiques auprès des éducateurs.**

## Les professionnels de l'éducation nationale

A partir de 2012, dans le cadre de la préparation du nouveau plan gouvernemental de lutte contre les drogues et la toxicomanie, la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), ont expérimenté, en Ile-de-France dans deux académies (Créteil et Versailles), un projet de prévention sur les quatre années de la scolarité au collège.

➡ **Dans le cadre de ce programme expérimental de prévention des conduites addictives par le développement des compétences psychosociales, le CODES 93 a formé et accompagné méthodologiquement les professionnels de l'établissement pilote de l'académie de Créteil, au cours de trois années : 2013, 2014, 2015**

## Le Laboratoire Educations et Pratiques de Santé (LEPS)

Le Laboratoire Educations et Pratiques de Santé (LEPS) a centré son activité depuis plus de dix ans sur la thématique de l'éducation thérapeutique des patients. Elle consiste à former les patients atteints de maladie chronique à la gestion de leur maladie.

Le LEPS est constitué d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs et de ITA en Sciences de l'éducation et en Médecine. Les axes de recherche sont :

1. Intelligibilité, observance thérapeutique des patients et changements du rôle et statut des patients
2. Modèles d'éducation en santé et évaluation d'intervention complexe
3. Analyse des pratiques et des organisations de santé en lien avec les éducations en santé

➡ **Depuis 2006, le CODES 93 forme à la méthodologie au sein du Diplôme d'Université : « Educations en santé : prévention et réduction des inégalités de santé ».**

## **CODES 93**

Comité départemental d'éducation pour la santé de Seine-Saint-Denis  
Université Paris 13 - UFR de Santé, Médecine et Biologie Humaine  
74 rue Marcel Cachin  
93017 Bobigny Cedex

10/10

**codes93@codes93.org**  
**01 48 37 71 30**

**Organisme associatif d'intervention de terrain  
et  
de formation initiale et continue**

Retrouvez toute l'offre du CODES 93 sur le site : [www.codes93.org](http://www.codes93.org)

Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux :



@lecodes93



<http://www.facebook.com/codes.seinesaintdenis/>



<http://www.scoop.it/u/codes93>

*Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*